



Mairie de Nant

Place du Claux  
12230 NANT

COMMUNE DE NANT  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

7. Finances Locales / 7.5 Subventions

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 08 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 11

Date de convocation : 30/05/2023

Date d'affichage : 30/05/2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin, à 18h00.

Le Conseil municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Richard FIOL, maire.  
**Etaient présents :** Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Paulette FOURNIER, Jean-Pierre CHARALEMBOS, Sabine THOMAS, Jean-François GALLIARD, Claude AROCAS, Magali COULET, Christian JULIAN.  
**Absents :** Vanessa AUBELEAU, Yvan BOUAT, Lionel CAYRON, Virginie GOVIGNON

**Objet :** Autorisation au Maire de présenter la demande de subvention auprès du Département de l'Aveyron dans le cadre de la restructuration de l'ancienne école des Liquisses en appartement et avec une isolation Délibération n° 2023-54

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

Le département de l'Aveyron intervient dans le cadre d'un dispositif d'aide aux logements communaux pour le financement de leur rénovation et d'amélioration (T2 minimum).

Le département de l'Aveyron finance au maximum 30% du projet.

Les travaux à l'ancienne école des Liquisses consiste en la réhabilitation d'un logement locatif (2chambres) existant dans un bâti existant.

Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de monter le dossier de demande de subvention selon le plan de financement suivant :

Dépenses prévisionnelles		Recettes prévisionnelles		
Nature	Montant € HT	Sources	Montant € HT	Taux
		Aide publique		
Dépenses de travaux	96 980€ HT	DISL – subvention obtenue	45 040 €	31.99 %
Dépenses d'isolation	43 800 € HT	Région - travaux	16 800 €	11.93 %
		Région - isolation	10 000 €	7.10 %
		Fonds vert - isolation	16 000 €	11.36 %
		Département- travaux	16 800 €	11.93 %
		Total des aides publiques demandées		104 640 € / 74.31 %
		Autofinancement		
		Fonds propres	36 140 €	25.69 %
		Total autofinancement		36 140 € / 25.69 %
<b>TOTAL</b>	<b>140 780 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>140 780 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet ;
- De valider le plan de financement établi en fonction de l'avant-projet établi par le maître d'œuvre ;
- De charger Monsieur le Maire de déposer la demande de subvention auprès du Département de l'Aveyron ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Le secrétaire de séance,  
Alain DELMAS

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à NANT, le 08 juin 2023

Le Maire,  
Richard FIOL.

